

vivre HYÈRES

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE D'HYÈRES-LES-PALMIERS



**UN AUTOMNE
EN COULEURS**

SOMMAIRE

RETOUR EN IMAGES	4
Les temps forts	
PATRIMOINE	8
Retour en images sur la Semaine du Patrimoine Lancement des travaux de consolidation et valorisation des vestiges du site archéologique d'Olbia	
CADRE DE VIE	10
Travaux en cours	
EN CENTRE-VILLE	12
OPAH-RU : des aides à l'amélioration de l'habitat	
ACTION MUNICIPALE	14
Découvrez l'Espace Jeunesse !	
SPORT	15
Hyères, Terre de Jeux	
ENVIRONNEMENT	16
Les étangs de Sauvebonne	
PRÉVENTION	18
Faire face au risque inondation	
DÉMOCRATIE	20
Tribunes politiques	
MÉTROPOLE TPM	21
Le Port de la Tour Fondue fait peau neuve	
AGENDA	22
Automne 2020	



Magazine municipal bimestriel
N°181 – automne 2020
communication@ville-hyeres.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Giran

Co-directeur de la publication : Philippe Sabatery

Rédaction : Grégory Audibert, Margaux Lubrano

© Photos : Service Communication (Thierry Cottron), Agence Say Communication (Sarah Varlet, Nicolas Brevail), Frédéric Joncour

Conception et réalisation : Service Communication (Thibault Martin)

Impression : Zimmermann

Distribution : La Poste - MédiaPost (04 94 27 81 19)

Com'N'Diff

Tirage : 35 000 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Vivre Hyères, votre magazine municipal, est distribué tous les deux mois dans toutes les boîtes aux lettres hyéroises portant ou non un autocollant « Stop pub ». Sa distribution se déroule sur 5 jours en moyenne. Certains dispositifs (digidocodes, entrées de résidences sécurisées...) présentent des obstacles pour les personnes chargées de diffuser votre magazine.

si vous ne le recevez pas

Si vous constatez une absence anormale ou prolongée de votre magazine dans votre boîte aux lettres, n'hésitez pas à le signaler à notre prestataire Adrexo par téléphone au 04 94 08 00 63.

version électronique

Vous pouvez également lire le contenu de chaque numéro dès parution sur www.hyeres.fr

version audio

Grâce aux bénévoles de la Bibliothèque sonore, *Vivre Hyères* existe aussi en version audio sur www.hyeres.fr





Chères Hyéroises, chers Hyérois,

Au terme d'un été où les visiteurs ont été nombreux et où chacun a pensé que la liberté a été retrouvée, la COVID-19 a réaffirmé sa présence.

Les mesures barrières, les contraintes pour nos commerçants, la limitation des rassemblements restent à l'ordre du jour et appellent de notre part la plus grande rigueur.

C'est en tous cas le parti qu'a choisi notre Municipalité, anticipant même, à plusieurs reprises, les décisions de l'État.

Certes, quelques lumières sont venues éclairer ces temps maussades : la Fête du Parcours des arts, la Semaine du patrimoine, l'inauguration des travaux aux Maurels et à l'avenue Paul Long en sont quelques exemples.

Mais, on sent bien que l'effort ne doit pas se relâcher et la santé reste notre priorité comme la réouverture du centre de test COVID-19 à La Vilette l'a démontrée.

Je voulais remercier ici tous les Hyérois qui appliquent avec un grand sens des responsabilités les mesures gouvernementales et municipales et comprennent qu'il faut temporairement sacrifier les fêtes et les rassemblements à l'essentiel.

Pourtant, l'espoir demeure et le choix de notre base nautique comme centre de préparation des jeux olympiques de 2024 constitue un signal très positif pour l'avenir.

Décidément, vivement demain !

Jean-Pierre Giran
Maire de la ville d'Hyères
Premier Vice-président de la métropole Toulon-Provence-Méditerranée

LES TEMPS FORTS DE LA RENTRÉE

En raison du contexte sanitaire inédit, la municipalité a organisé des animations adaptées aux consignes gouvernementales. L'ensemble de la programmation a été soumise à l'accord des services de l'État.



Le Parcours des Arts en Fête

Cette 3^e édition s'est maintenue avec de nombreuses animations en centre-ville : performances artistiques, arts de la rue, démonstrations, ateliers d'art, concerts et présentation de la Saison artistique sur la place Clemenceau.



Recycl'art

Marché de l'art et de la récup' sur la place de la République





© Adagp, Paris, 2020



© Adagp, Paris, 2020

Inauguration du Jardin de la Banque

Le Jardin de la Banque, futur Musée des Cultures et du Paysage, a été inauguré le vendredi 4 septembre 2020. En harmonie avec l'architecture du Musée, ce jardin en devient son prolongement.

Le Monument au Chat (1953) d'Oscar Domínguez

Sculpture de pierres assemblées sur un socle en béton, ornée de câbles d'acier pour les moustaches et de deux plaques de verre teintées pour les yeux. Ce Monument a été restauré et placé au centre du jardin de la Banque, futur Musée des Cultures et du Paysage.



© Adagp, Paris, 2020



Le Parking Arromanches végétalisé

70 arbres offerts par le Rotary Club Hyères les Palmiers pour les 70 ans du club pour végétaliser le parking Arromanches



Aux Maurels, des espaces partagés requalifiés

Végétalisation et répartition des espaces partagés, installation d'une pergola avec des bancs, reprise de la totalité de l'éclairage, mise en place d'une aire de jeux



35^e festival international de mode

de la photographie et d'accessoires de mode - TOM VAN DER BORGHT : lauréat du Grand prix du jury Première Vision et du prix du Public ville d'Hyères





L'avenue Paul Long réhabilitée

Réfection des réseaux et de la voirie, amélioration de l'éclairage public, végétalisation, mise en accessibilité PMR, agrandissement du parvis de l'école



Voiles de Tradition

Rassemblement des vieux gréements du bassin méditerranéen au Port Saint Pierre



Almanarre Kite Master

Grande finale de l'Engie Kite Tour proposée par le Hyères Site Surf Association, plage de l'Almanarre



Le Temps qui reste

Comédie écrite et mise en scène par Philippe Lellouche avec Christian Vadim, David Brécourt et Virginie Guillaume proposée dans le cadre de la Saison Artistique à l'Auditorium du Casino



Du Gospel dans l'esprit de Harlem

Concert piano-voix avec Kristel Adams proposé dans le cadre de la Saison Artistique à la collégiale Saint-Paul



THÈME 2020 : **PATRIMOINE ET ÉDUCATION**

Malgré un temps capricieux, la Semaine du Patrimoine à Hyères a comptabilisé près de 12 500 visiteurs. Sur le thème « Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie ! », la Ville a organisé des visites commentées, des ateliers, des animations, des spectacles, des conférences, des projections, des expositions, ainsi qu'un marathon photo.



10^e édition du Festival Constellations dans le Lavoir de la rue du Repos



Concert en plein air de BAT sur le site archéologique d'Olbia



Visite commentée du Lycée Jean Aicard



Visite commentée du Fort du Pradeau (Tour Fondue) : coulisses sur le projet de rénovation du Parc national de Port-Cros



Hyères en Bus : un circuit touristique gratuit pour découvrir les sites remarquables du centre-ville

LE TOP DES SITES LES PLUS VISITÉS*

- 1. Le Salin des Pesquiers : 3557 visiteurs
- 2. La Tour des Templiers : 981
- 3. La Villa Noailles : 960
- 4. La Collégiale Saint-Paul : 797
- 5. Le Jardin de la Banque, futur Musée des Cultures et du Paysage : 724
- 6. Le Site archéologique d'Olbia : 671



*Durant le week-end des Journées Européennes du Patrimoine

LANCEMENT DES TRAVAUX DE CONSOLIDATION ET DE VALORISATION DES VESTIGES DU SITE ARCHÉOLOGIQUE D'OLBIA

Classé Monument Historique depuis 1947, le site archéologique d'Olbia est un lieu exceptionnel sur le plan scientifique et patrimonial qui nécessite des travaux de consolidation et de valorisation des vestiges.

Un site exceptionnel à protéger

Le site d'Olbia constitue une formidable réserve archéologique pour les équipes de recherche qui s'impliquent chaque année sur le site, tout en offrant aux visiteurs l'unique témoignage d'une ville grecque antique avec ses réoccupations successives.

Consciente de la valeur de ce patrimoine, la municipalité œuvre pour le préserver et le rendre accessible au plus grand nombre. Elle a donc engagé un vaste projet de consolidation et de restauration des vestiges et d'aménagement du site.

Consolider pour conserver

Les vestiges, extrêmement fragiles, sont doublement menacés par les intempéries et le développement des végétaux.

Le projet permettra de consolider les murs mis au jour depuis 70 ans. Par ailleurs, la terre joue un rôle de protection sur les vestiges qu'elle recouvre ; inversement, en les exposant à l'air libre, la fouille accélère leur érosion. C'est particulièrement le cas des constructions grecques d'Olbia.



Les murs (grecs) étaient constitués, pour les soubassements, de pierres liées à la terre et, pour les élévations, de briques de terre crue.



Une attention particulière sur les éléments les plus représentatifs et les mieux documentés : un îlot d'habitation grec, la place du puits et l'église de l'abbaye St Pierre de l'Almanarre.

Conserver pour transmettre

L'évolution du site au gré des découvertes et des recherches est un véritable atout pour la transmission.

Elle est prise en compte dans la conception des futurs aménagements :

- De nouveaux cheminements avec des passages prévus au milieu des vestiges amélioreront la lecture globale de la trame urbaine grecque,
- La circulation sera facilitée avec des plate-lages en bois et des revêtements stabilisés, notamment pour les personnes à mobilité réduite,
- Les remontages des murs, ainsi que les traitements des sols, aideront à comprendre les zones fouillées,
- Certains vestiges seront remblayés, dans un souci de protection et de lisibilité,
- Des « fenêtres archéologiques » seront créées : ce seront des ouvertures permettant de voir la profondeur des niveaux archéologiques afin de sensibiliser les publics à la stratigraphie*.

* Observation et étude des strates archéologiques



La rue principale d'Olbia, qui part de la porte antique jusqu'au grand sanctuaire, deviendra « l'épine dorsale » de l'un des circuits

COÛT PRÉVISIONNEL

Le groupement d'architectes Eupalinos a été chargé, en tant que maître d'œuvre, de concevoir les études et d'assister la Ville, maître d'ouvrage, pour l'exécution des travaux. Le coût prévisionnel des opérations 2020-2021 s'élève à 804 400 € TTC, financé à :

- 40% par l'État (DRAC-PACA),
- 35% par la Ville d'Hyères,
- 15% par le Département du Var,
- 10% par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur



Neuf mois de travaux qui s'achèveront au printemps 2021



EN CENTRE-VILLE

RÉAMÉNAGEMENT ET EMBELLISSEMENT DE LA PLACE THÉODORE LEFEBVRE

Des travaux d'aménagement et d'embellissement sont en cours sur la place Théodore Lefebvre. Le carrefour entre les rues Brest, Edmond Dunan et Charles Saint va être réhabilité et les abords de la fontaine aux animaux vont être végétalisés par des plantations d'arbres et par l'installation de jardinières fleuries. Enfin, des places de stationnement vont être créées.



Projet de végétalisation, d'installation de jardinières fleuries et création de places de stationnement



Travaux en cours autour de la place Lefebvre

DANS LES FRACTIONS

PRÉVENTION DES INONDATIONS À L'AYGUADE

Face au risque inondation à l'Ayguade, la Ville procède à des aménagements au niveau de l'avenue des Mouettes et de la place du Bouchon : création d'un caniveau pluvial avec récupération des eaux, réalisation d'un cheminement piétonnier sécurisé, aménagement du local container, reprofilage de la place du Bouchon, installation d'une pompe à fort débit (lors des périodes d'intempéries).



Création d'un caniveau pluvial



Aménagement au niveau de l'avenue des Mouettes à l'Ayguade

AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE DES SALINS

L'entrée des Salins est en cours d'aménagement : création d'une voie verte (espace partagé pour piétons et cyclistes), extension du réseau d'éclairage public, réfection des enrobés, création de deux plateaux traversants, réfection du parking et déplacement de l'aire de dépôt.

Cet aménagement permet notamment de réaliser une continuité cyclable de l'Ayguade jusqu'au village des Salins.



Travaux en cours sur le boulevard du Front de mer



Aménagement en cours de l'entrée des Salins



Le projet final pour l'entrée des Salins : une voie verte (espace partagé pour piétons et cyclistes)



OPAH-RU

DES AIDES À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU) permet de mettre à disposition pendant une durée limitée (5 ans) des aides en faveur des propriétaires privés qui réhabilitent leurs logement(s) ou immeuble(s). Ils peuvent bénéficier de subventions publiques et de conseils gratuits.

Qui peut bénéficier de l'OPAH-RU ?

- Les propriétaires occupant leur résidence principale
- Les propriétaires bailleurs de logements locatifs
- Les copropriétés
- Les commerçants (devantures commerciales)

Des conditions particulières sont exigées selon les subventions sollicitées : ressources, niveaux de loyer, etc.

Quel secteur ?

Le secteur éligible s'étend du centre ancien à l'avenue Gambetta et au quartier de la Gare depuis 2019.

Pour quels travaux ?

- Les travaux intérieurs : amélioration, accessibilité, performance énergétique
- Les travaux sur parties communes : enveloppe du bâtiment, planchers, cages d'escalier.
- Les devantures commerciales.

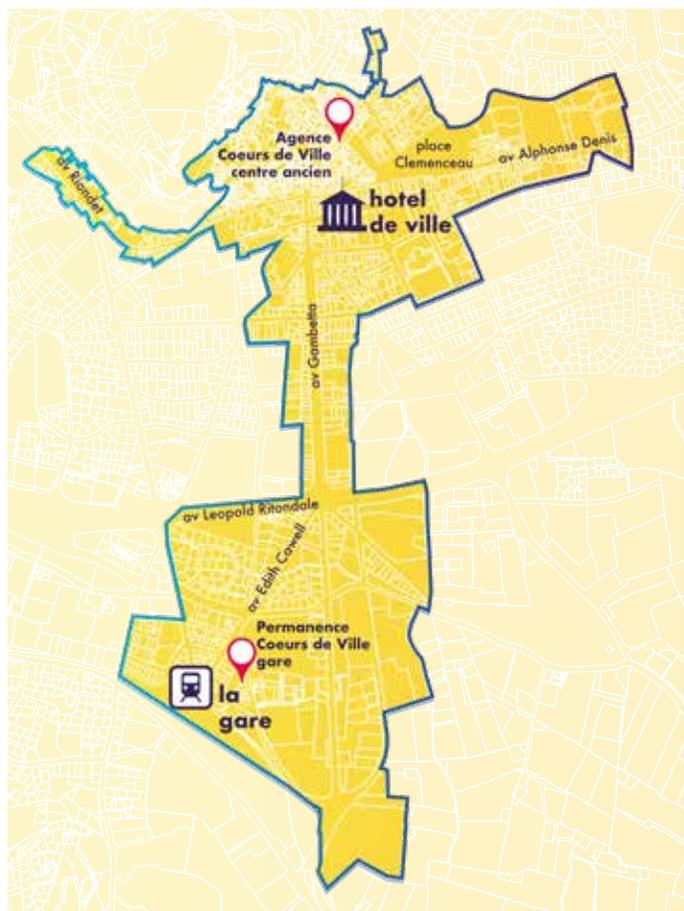
Vous devez constituer les dossiers de demande de subventions et obtenir les agréments et autorisations d'urbanisme éventuelles avant de commencer les travaux.

Quels montants ?

Le montant des aides peut aller de 20 à 80% du coût des travaux, selon la nature des projets, les statuts d'occupation, les plafonds de travaux, etc.

Qui finance ?

- La Ville d'Hyères
- La Métropole Toulon Provence Méditerranée (TPM)
- L'Agence nationale de l'habitat (ANAH)
- La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Le Département du Var
- Action Logement



Périmètre OPAH-RU 2019-2024

QUELQUES EXEMPLES DE RÉHABILITATION

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE



AVANT



APRÈS

PLACE MASSILLON



AVANT



APRÈS

AVENUE DES ÎLES D'OR



AVANT



APRÈS

RUE FRANKLIN



AVANT



APRÈS

RENSEIGNEMENTS

Maison Cœurs de Ville

12 rue Franklin 83400 HYERES
04 94 65 24 72
hyerescoeurdeville@vad83.eu



Salle Renaudel (Quartier de la Gare)

Traverse Pierre Renaudel 83400 HYERES
Permanence tous les jeudis matins de 9h à 12h30

DÉCOUVREZ L'ESPACE JEUNESSE !

Situé au Forum du Casino, l'Espace Jeunesse est destiné aux jeunes Hyérois(es) âgé(e)s de 15 à 25 ans pour répondre à leurs questions concernant la prévention, les formations, les stages, les études, la citoyenneté et l'accompagnement de projet.

Plusieurs espaces sont à la disposition des jeunes

■ **Espace documentation** : brochures, documentations, guides et magazines,

■ **Espace multimédia** : postes informatiques avec accès internet pour toutes vos démarches et recherches,

■ **Espace convivialité** : un coin canapé avec un écran diffusant les actions mensuelles et les différents événements de la Ville,

■ **Espace prévention** : informations liées à la santé et orientation vers des associations et organismes spécialisés.

L'Espace Jeunesse se déplace dans les collèges et les lycées de la Ville tout au long de l'année afin d'informer les jeunes de l'offre et des activités proposées.

Le dispositif Pass Junior

Les Hyérois(es) âgé(e)s de 15 à 17 ans peuvent bénéficier du « Pass Junior » : il permet d'effectuer des actions d'intérêt général dans une structure municipale ou associative, tout en constituant une bourse pour financer des formations : permis de conduire, BAFA, inscriptions universitaires, etc.

Pour en bénéficier, le candidat se présente à l'Espace Jeunesse et passe un entretien de motivation. Le quota requis pour obtenir une prise en charge financière à travers l'attribution des points convertis en euros est de minimum 30 heures de services accomplis avec un maximum de 120 heures par an (1h d'action = 2€).

L'offre de l'Espace Jeunesse

L'Espace Jeunesse :

■ Informe sur les différents dispositifs d'aide et d'accompagnement en se faisant le relais de nos partenaires (Région, Département, ...).

■ Propose un accompagnement pour les jeunes éloignés de l'outil informatique.

■ Promeut des dispositifs visant à renforcer le rôle des jeunes comme acteur de la vie citoyenne tels que les stages et le service civique, destinés aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap.

■ Met en place un lieu d'écoute et de soutien confidentiel gratuit avec une psychologue.

■ Organise des événements et des rencontres/débats.

■ Développe un volet culturel en partenariat avec la Villa Noailles et le Service Culture de la Ville.

■ Propose des séjours ludiques et sportifs pour les 12-14 ans et les 15-17 ans.



L'Espace Jeunesse est situé au Forum du Casino

RENSEIGNEMENTS

En raison du contexte sanitaire, uniquement sur RDV

Forum du Casino,

3 avenue Ambroise Thomas

Tél : 04 94 00 82 13

espace.jeunesse@mairie-hyeres.com

Horaires d'ouverture :

Lundi mardi jeudi et vendredi :

9h-12h / 14h-16h

Mercredi : 9h-12h/13h-16h



HYÈRES. TERRE DE JEUX

LA BASE NAUTIQUE CHOISIE COMME CENTRE DE PRÉPARATION AUX JEUX

En 2024, la France accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques avec Paris comme ville hôte. Labellisée « Terre de Jeux 2024 », la ville d'Hyères voit sa base nautique municipale devenir un centre de préparation aux Jeux.

La base nautique : centre de préparation aux Jeux

Après l'obtention du label « Terre de Jeux 2024 », le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques PARIS 2024 a confirmé la sélection de la base nautique municipale du port Saint-Pierre pour figurer dans le catalogue

des centres proposés aux délégations olympiques et paralympiques internationales, notamment dans la discipline de la Voile.

Ainsi, les délégations internationales pourront venir sur notre territoire afin de bénéficier de notre magnifique plan d'eau et des équipements sportifs dans le cadre de la préparation aux Jeux Olympiques 2024.

LA BASE NAUTIQUE MUNICIPALE

Entièrement rénovée et agrandie en 2019, la base nautique municipale centralise l'ensemble des activités nautiques de la ville d'Hyères. D'une superficie de 1300m², elle crée un véritable espace d'accueil pour les services et associations ainsi qu'un lieu d'informations pour les usagers.

Ses activités :

- enseignement de la voile
- accueil d'événement sportifs, d'entraînements, d'écoles de voile des clubs, de stages de voile des centres de loisirs, de stages sportifs étrangers

Ses prestations :

- location de places de parking bateaux
- location de 4 salles de réunion



Renseignements :

12 avenue du Docteur Robin
Ouverte du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Tel : 04 94 01 48 90
base.nautique@mairie-hyeres.com

FIERS
DE REJOINDRE
L'AVENTURE
TERRE DE JEUX 2024

TERRE
2024
DE JEUX

LE LABEL « TERRE DE JEUX 2024 »

Labellisée « Terre de Jeux 2024 » par le Comité d'organisation des Jeux, la ville d'Hyères va contribuer à la dynamique des Jeux.

Cette récompense confirme la vocation sportive de la ville :

■ **Une ville de champions** : une douzaine de clubs évoluent au niveau national (les clubs de handi-basket, de volley et de hockey surbaquetique sont champions de France)

■ **Un plan d'eau exceptionnel** : 27 000 hectares avec des infrastructures portuaires et des championnats nationaux, européens et mondiaux (Semaine Olympique de Voile, Europa Cup Laser, Tour de France de voile, Championnat de France de voile et de Kite Surf)

■ **Des infrastructures sportives diversifiées** : un complexe aquatique, un hip-

podrome, un vélodrome, un skatepark, 12 courts de tennis, une piste de bi-cross, un parcours d'orientation, 2 bases nautiques, un complexe sportif, 5 stades, 7 gymnases, une salle de basket

■ **Des manifestations sportives toute l'année** : Hyères Running Days, Championnat de France sur piste de cyclisme, Tournoi International Poussins de Volley

■ **Des animations sportives à destination des Hyérois** : 25 écoles municipales des sports qui facilitent gratuitement l'accès à la découverte sportive pour les enfants âgés de 4 à 17 ans, le centre sportif de l'Ayguade à destination des 8-15 ans lors des vacances estivales, le dispositif du Pass Seniors qui propose des activités physiques et sportives pour les plus de 60 ans tout au long de l'année.



UN PROJET DE **VALORISATION DU SITE** POUR **PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ** ET **SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC**

Achetés par la Commune en mai 2019, les étangs de Sauvebonne constituent une véritable zone humide de plus de 10 hectares, comprenant un réseau d'étangs à roselières, des prairies ouvertes et des zones boisées. Ce site, labellisé Refuge LPO, fait actuellement l'objet d'un projet de valorisation afin de mettre en valeur ce réservoir de biodiversité et sensibiliser le grand public à la protection de nos espaces naturels.

Attentive à la préservation de son environnement, la Ville a choisi de s'engager dans une démarche de protection et de valorisation d'une des dernières zones humides d'eau douce sur le littoral de la métropole : les étangs de Sauvebonne, situés Route de Pierrefeu.

Consciente du rôle important de cette zone humide dans les corridors écologiques, la Ville en a confié la gestion à la Ligue de protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur (LPO PACA).

Un ensemble de partenaires est réuni autour de la préservation de ce site :

- La Fédération pour la pêche et pour la protection du milieu aquatique,
- Les Amis de la Presqu'île de Giens,
- La société des sciences naturelles et d'archéologie de Toulon et du Var,
- Le syndicat mixte du bassin versant du Gapeau,
- Le conservatoire botanique national méditerranéen,
- Le Lycée Agricampus,
- Le Parc national de Port-Cros.

Le site a été labellisé Refuge LPO le 1^{er}

février 2020, lors de la journée mondiale des zones humides. Ce label permet de mettre en valeur la biodiversité (par une approche scientifique) et de lui donner une visibilité auprès du grand public en assurant un transfert de connaissances.



Le site fait actuellement l'objet d'un projet d'aménagement et de valorisation dont les objectifs sont les suivants :

- Valoriser la biodiversité communale des zones humides auprès de tous les publics à travers des sorties nature, des conférences naturalistes, des chantiers nature, des projets de sciences participatives et de dynamiser la participation citoyenne.
- Réaliser un état des lieux de la biodiversité sur ce site par la mise en place d'inventaires sur plusieurs taxons (groupes d'espèces sur la faune et la flore)

L'année 2020 est consacrée à la réhabilitation du site et à la réalisation d'inventaires de la faune et de la flore. Déjà plusieurs inventaires ont été réalisés depuis le printemps :

- L'inventaire piscicole par la Fédération pour la pêche,
- L'inventaire des oiseaux et des insectes par la LPO PACA,
- L'inventaire de la flore par le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles.



Le but de cette zone « pilote » unique dans la métropole, sera de concilier accueil du public et préservation des milieux naturels. Dans ce cadre, un plan de gestion est en cours de réalisation pour affiner au mieux les enjeux du site et clarifier le rôle de tous les partenaires. Dans un premier temps, l'accès au site sera sécurisé afin de l'ouvrir au public courant 2021 et notamment pouvoir accueillir des scolaires en septembre 2021.

La Ville, la LPO et leurs partenaires pourront ainsi proposer au grand public et aux scolaires des animations et sorties natures gratuites et ludiques afin de sensibiliser petits et grands à la protection de l'environnement. Un projet ambitieux qui correspond aux grands enjeux des territoires de demain, à savoir trouver un équilibre entre protection et activités humaines.

SORTIES NATURE

Depuis juin 2020, des sorties gratuites à destination du grand public sont organisées. A raison d'une dizaine de personnes par date, elles permettent de découvrir la faune et la flore de cette zone humide remarquable.

Sorties organisées tous les mercredis matin de 10h à 11h
Renseignements et inscriptions : 04 94 01 09 77

UN RICHE RÉSERVOIR DE BIODIVERSITÉ

Ce site abrite une grande diversité d'espèces, 237 espèces ont déjà été recensées :

■ **Des oiseaux** : le blongios nain, le rossignol philomène, le pic vert, le pic épeiche, le pic épeichette, le héron pourpré,

■ **Des amphibiens** : le crapaud commun, la rainette méridionale, la grenouille rieuse,

■ **Des reptiles** : le lézard vert, la couleuvre à collier,

■ **Des papillons** : le petit mars changeant, le pacha à deux queues, le machaon,

■ **Des libellules** : le thrithémis pourpré, le calopteryx hémorroïdal, l'agrion blanchâtre,

■ **Des mammifères** : le hérisson d'Europe, le renard roux, le blaireau européen.

Des inventaires de la faune et de la flore sont toujours en cours. Certaines espèces de flore remarquable (patrimoniales ou protégées) ont déjà été identifiées.

Plusieurs de ces espèces présentent un intérêt patrimonial et/ou sont protégées.

La protection des étangs de Sauvebonne est donc un grand enjeu, permettant de sauvegarder des espèces fragiles et très dépendantes du bon état de leur habitat. De plus, certaines espèces participent au bon fonctionnement des écosystèmes et à la réduction de quelques indésirables, notamment des moustiques.



FAIRE FACE AU RISQUE INONDATION

Comme chaque année de septembre à mi-décembre, notre territoire est exposé à des épisodes de pluies intenses. Face au risque inondation, nous vous rappelons les dispositifs de vigilance et les bons comportements à adopter.

La gestion de crise par la Commune

La Ville s'appuie sur le plan communal de sauvegarde qui est mis en œuvre par la cellule de crise.

Ce Plan Communal de Sauvegarde :

- Détermine les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes,
 - Fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité,
 - Recense les moyens et services disponibles,
 - Définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien à la population.
- Les objectifs de **la Cellule de Crise Communale** sont de sauvegarder les vies humaines, réduire les atteintes aux biens et protéger l'environnement.

Connaître les niveaux de vigilance



Phénomènes localement dangereux



Phénomènes dangereux et étendus



Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle

Ne pas confondre vigilance et alerte !

Basés sur la veille et le suivi des phénomènes naturels, les niveaux de vigilance sont définis par l'État au niveau du département.

■ **Une vigilance** est une information sur un danger potentiel, pouvant conduire à l'activation d'une alerte. Elle vise à susciter une attitude de vigilance du public. Elle vous demande ainsi de vous informer sur la situation et les prévisions, d'anticiper et de vous préparer suivant l'évolution du phénomène.

■ **Une alerte** est un signal prévenant d'un danger imminent ou en cours. Diffusée par les autorités par le biais de sirènes, de messages radios et de publications sur le web et les réseaux sociaux. Elle appelle les individus à adopter un comportement de protection. Elle vous demande de vous mettre immédiatement à l'abri ou de vous diriger vers un lieu de refuge indiqué par les autorités.

APPLICATION HYÈRES-RISQUES

Informez-vous en temps réel grâce à une cartographie recensant les événements en cours sur la commune : inondation, feux, accidents, routes coupées.

Cette application comporte également :

- Un lien direct vers Vigicrues
- Des consignes à respecter face aux risques
- La cartographie des vigilance de Météo France

Disponible gratuitement sur Apple Store et Google Play.



Constituer son kit de sécurité

- 1 Chargeur de téléphone portable,
- 2 Radio,
- 3 Lampe de poche avec piles de rechange,
- 4 Double de clés, bougies, briquets
- 6 Allumettes,
- 7 Copie des papiers d'identité,
- 8 Nourriture non périssable, eau potable,



- 9 Trousse de premier secours,
- 10 Argent liquide,
- 11 Lunettes de secours,
- 12 Vêtements chauds,
- 13 Médicaments,
- 14 Articles pour bébé,
- 15 Nourriture pour animaux

Placez ce kit de sécurité dans un endroit facile d'accès pour pouvoir le récupérer le plus rapidement possible.

LES BONS **COMPORTEMENTS** EN CAS DE PLUIES MÉDITERRANÉENNES INTENSES



Je m'informe
et je reste à l'écoute
des consignes des autorités
dans les médias et sur les
réseaux sociaux en suivant
les comptes officiels



**Je ne prends pas
ma voiture
et je reporte
mes déplacements**



**Je me soucie
des personnes
proches,**
de mes voisins et des
personnes vulnérables



**Je m'éloigne
des cours d'eau**
et je ne stationne pas sur
les berges ou sur les ponts



Je ne sors pas
Je m'abrite dans un bâti-
ment et surtout pas sous
un arbre pour éviter un
risque de foudre



**Je ne descends pas
dans les sous-sols
et je me réfugie
en hauteur,
en étage**



ROUTE INONDÉE

**Je ne m'engage
ni en voiture
ni à pied**
Pont submersible, gué,
passage souterrain... Moins
de 30 cm d'eau suffisent
pour emporter une voiture



**Je ne vais pas
chercher mes
enfants à l'école,**
ils sont en sécurité



LES NUMÉROS D'URGENCE

- 15** SAMU : service d'aide médical urgent
- 17** Police Secours : pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police
- 18** Sapeurs-Pompiers : pour signaler une situation de péril ou un accident et obtenir leur intervention rapide

112 Numéro d'appel d'urgence
au sein de l'Union européenne

114 Numéro d'appel d'urgence pour les per-
sonnes sourdes et malentendantes

196 CROSS : le centre opérationnel de sur-
veillance et de sauvetage en mer, pour signaler
une situation de détresse ou d'urgence en mer

■ Police municipale : 04 94 65 02 39

■ Cellule de crise communale en cas de
risque avéré : 04 94 65 44 03

GROUPE « HYÈRES TOUT NATURELLEMENT » PORQUEROLLES EN DANGER

Perle des îles d'Hyères, petit paradis de plages de sable blanc et de mer transparente ; les mots sont élogieux sur les plaquettes touristiques pour la décrire.

Hélas, le constat de la saison 2020 est amer. Porquerolles est en danger car la réalité de cet été fut un véritable cauchemar. L'île a subi un assaut irraisonné d'un tourisme de masse destructeur dont l'écho a alerté jusqu'aux journaux nationaux.

Près de 12 000 estivants par jour ont été accueillis en 2020 alors que l'hiver, l'île n'abrite que 350 résidents. Les infrastructures ne suivent évidemment pas. Pour preuve : un parking de la Tour Fondue saturé, des heures d'attente interminables sur le port, des poubelles qui débordent et une pénurie complète en eau sur toute l'île, le week-end du 14 juillet.

Le Maire de la Ville s'est exprimé dans la presse début septembre pour indiquer que l'été prochain sera différent... oui mais comment ?

Qu'en est-il aujourd'hui du plan de transport pour réduire les embouteillages ?

Quid des mouillages sauvages sur les plages ?

Allons-nous enfin mettre en place un système de réservation obligatoire pour les navettes maritimes pour réguler le flot de visiteurs ? La prochaine DSP pourrait très bien le prévoir en agissant aussi sur la tarification .

Il faut se poser les vraies questions sans se réfugier derrière la faute des autres, car il est inadmissible d'atteindre de telles extrémités pour prendre conscience de l'urgence. Le respect de notre île impose, pour éviter des risques irréversibles, la mise en place d'un cahier des

charges rigoureux pour préserver son environnement, tenir compte de ses spécificités et réguler enfin le flot de visiteurs.

Nous demandons un plan d'urgence par la ville en concertation avec MTPM, le Parc national et la Région, avec mesures à effet impératif pour l'été 2021.

L'urgence consiste à réagir immédiatement en présentant des actions concrètes pour que Porquerolles ne subisse plus jamais ça !

K.Tropini, E.Martin, M.Agosta,
J.D Marion, W.Ferjani, N.Massuco, G.Burki

GROUPE « ALLIANCES POUR HYÈRES » JUSTE UNE MISE AU POINT...

Pour avoir la bonne image de ces élections municipales ! Souvenez-vous ce fameux jeudi soir où E.Philippe a dit aux Français qu'à partir de samedi à minuit tous les établissements recevant du public fermeraient en raison du danger de la COVID, ceci en prélude au grand confinement du mardi suivant, mais que le dimanche matin, entre les deux, tout le monde devait se rendre aux urnes ! Et ce n'est pas tout ; le 28 juin, le pays étant déclaré en état d'urgence sanitaire jusqu'au 10 juillet, il fallait quand même retourner aux urnes pour se débarrasser du 2^e tour.

Appréciant peu d'être pris pour ce qu'ils ne sont pas, les électeurs ont répliqué et la politique s'est éclipsée derrière la pandémie. Résultat en chiffres à Hyères : au 1^{er} tour, 62% d'abstention (plus élevée que dans le Var,

59%, et qu'au niveau national, 55% ainsi qu'au 1^{er} tour de 2014, 38%) quant au 2^e tour, même punition avec 60% d'abstention.

Notre nouveau/ancien Maire, puisqu'il y a changement dans la continuité, parle de large victoire avec 48,20%. Ah la magie des chiffres ! En réalité, compte-tenu de l'abstention qui n'est pas anodine, il a été réélu Maire par 18,28% des Hyérois inscrits sur les listes. Le triomphalisme est-il de mise avec une si faible assise électorale ?

Ne peut-on s'interroger plus largement sur la légitimité de tout mandat électif lorsqu'en Démocratie l'abstention, les blancs ni les nuls ne sont pris en compte ? Mais ceci est un autre débat n'ayant pas sa place dans cette tribune.

Une 2^e mise au point s'impose quant à la liste melting-pot

du second tour. Celle qui vous a déclaré qu'une volonté commune d'agir dans l'intérêt supérieur des Hyérois avait rapproché leurs 3 listes ! Engagement fondu au contact de la chaleur estivale ou de la défaite électorale ? En à peine 2 mois, 4 sur 9 ont quitté le navire, certains par désaccord. Quid de leur gouvernance s'ils avaient été élus ? A méditer...

Hyérois, comptez sur vos élus RN pour continuer à défendre la vérité et vos intérêts au cours des 6 prochaines années.

ML COLLIN
JM EYNARD-TOMATIS

Conformément aux dispositions de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et à la jurisprudence, cet espace est réservé à l'expression des groupes municipaux d'opposition et prend en compte les articles parvenus au service Communication de la Ville suivant les modalités définies par le règlement intérieur du Conseil municipal.

LE PORT DE LA TOUR FONDUE FAIT PEAU NEUVE

Principale desserte vers Porquerolles, le port de La Tour Fondue avait besoin d'être réhabilité. Avec un flux quotidien de 4 000 voyageurs en été et 34 000 tonnes de marchandises en 2019, il n'était plus adapté à la fréquentation du site. L'exploitation portuaire est maintenue durant la période des travaux. Le projet choisi intègre un bâtiment multimodal regroupant au rez-de-chaussée l'accueil du public, la billetterie, les locaux d'exploitation et à l'étage la capitainerie. La zone de fret est dif-



férenciée de celle des passagers et promeneurs. Inscrite au Contrat de baie des Îles d'Or, cette action se situe dans une démarche environnementale qui permet d'inscrire le port de La Tour Fondue dans le projet Ports Propres en vue de sa future certification. C'est également **l'une des premières grandes actions de l'Opération Grand Site (OGS)**, une démarche qui vise à améliorer l'accueil des visiteurs et l'entretien du site classé de la Presqu'île de Giens, soumis à une forte fréquentation.

SALINS D'HYÈRES

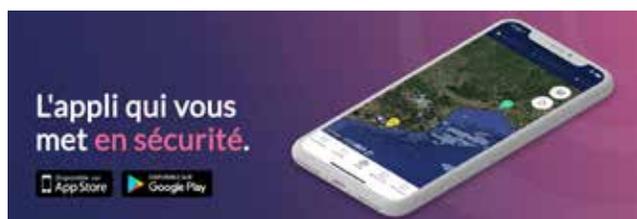
RESTAURER LE CORDON LITTORAL NATUREL

Le site des Vieux Salins d'Hyères est géré par la Métropole TPM qui poursuit des objectifs de protection de la biodiversité et des paysages. En effet, c'est l'une des zones humides les plus riches en biodiversité du territoire, chère aux usagers du littoral. Ce site est depuis quelques décennies victime d'un phénomène d'érosion. Ainsi, il était urgent de restaurer le cordon littoral des Vieux Salins par l'apport de sable et de végétalisation dans les casiers de ganivelles (clôtures en bois) au niveau de la partie centrale du site.



Il était surtout important de rétablir l'équilibre sédimentaire entre la partie est et la partie ouest du site en supprimant les enrochements sur un linéaire de près de 600 m et retrouver un profil de plage plus naturel. La phase 1 des travaux, démarrée en 2019, a permis de supprimer l'enrochement sur près de 340 m du linéaire côtier. En octobre 2020, la phase 2 prévoit un désenrochement supplémentaire de 250 m pour atteindre l'équilibre du site. Toute l'année, les Salins sont très fréquentés par les promeneurs ; il était essentiel de maintenir un accès piéton le long de ces 3 km de littoral. C'est pourquoi, dès le démarrage du chantier, un sentier bis a été mis en place, contournant l'étang de l'Anglais et permettant aux randonneurs de découvrir de nouveaux paysages fabuleux des Salins.

PRÉVENTION DES INONDATIONS



Ensemble, face aux inondations, ayons les bons réflexes.

En cas de fortes pluies, la Métropole TPM met un service de prévision à disposition de tous sur votre commune : téléchargez l'application « MyPredict ». Plus d'infos : metropoletpm.fr

FESTIVAL D'AUTOMNE 2020 : **BEETHOVEN À L'HONNEUR !**

Pour cette nouvelle édition du Festival d'automne, qui se déroule du 19 novembre au 11 décembre, le Conservatoire TPM rend hommage au célèbre Ludwig van Beethoven, 250 ans après sa naissance. Les artistes-enseignants du Conservatoire TPM vous proposent des concerts, spectacles et conférences, gratuits sur réservation, dans plusieurs villes de la Métropole. Au-delà du festival, le programme du premier trimestre s'articule également autour de propositions artistiques d'élèves. À Hyères, plusieurs dates sont prévues dans divers lieux de la ville : samedi 21 novembre au Théâtre Denis, vendredi 27 et samedi 28 novembre au Forum du Casino, vendredi 11 décembre au Casino et jeudi 17 décembre au Conservatoire TPM – site d'Hyères. Conférences, stages de danse, spectacles de théâtre... Il y en aura pour tous les goûts ! Retrouvez le programme complet sur www.conservatoire-tpm.fr



PRESQU'ÎLE DE GIENS ET SALINS D'HYÈRES

CONCOURS PHOTOS **OPÉRATION GRAND SITE 2020**

#OGSGIENS

Quatre catégories :

- Mon paysage préféré du Grand Site
- Le Grand Site en noir et blanc
- Mauvais temps sur le Grand Site
- Paysage insolite du Grand Site

Pour participer :

- **Envoyez vos photos** du Grand Site de la Presqu'île de Giens et des Salins d'Hyères à ogsgiens@gmail.com accompagnées de vos coordonnées,
- **Ou postez votre photo** via Instagram accompagnée du hashtag #ogsgiens en mode « public »

Fin du concours : 30 novembre, 23h59

Pour connaître le périmètre du Grand Site et le règlement complet du concours : hyeres.fr



Expositions

■ Collection d'Ex-voto

Exposition permanente, Collégiale Saint-Paul

■ Archilumen

Jusqu'au 21 novembre, Galerie des Arts

ARCHILUMEN

Dialogue sensible entre lumière et architectures dans le Var

Photographies, Michel Eisenlohr

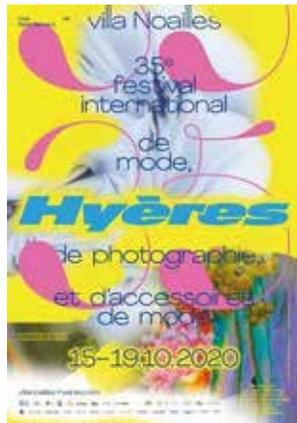


GALERIE DES ARTS
place Massillon, Hyères
6 octobre - 21 novembre
du mardi au vendredi : 14h - 17h
samedi : 10h - 13h / 14h - 17h



■ Festival international de mode, de photographies et d'accessoires de mode

Jusqu'au 21 novembre, Tour des Templiers

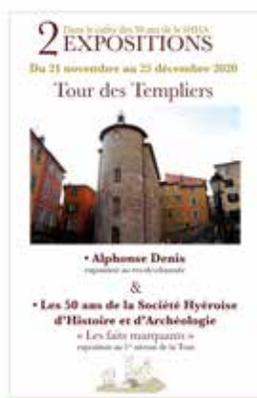


■ Du Bigaradier à l'Orchis olbiensis jusqu'au 21 novembre 2020

Médiathèque

■ Alphonse Denis

Du 21 novembre au 2 janvier, Tour des Templiers



■ Exposition 10/10 au temps d'Alphonse Denis

Du 21 novembre au 3 janvier, Lavoir Saint-Paul

Évènements

■ Galathea, 5^e édition du Festival International du Monde Marin

Du 6 au 8 novembre, Expositions - Projections
Plus d'infos sur hyeres.fr ou festival-galathea.com

■ Hyères en Fêtes : Parades d'inauguration

Samedi 28 novembre À 15h et 17h30 Centre-ville

> Lancement des illuminations de Noël
> Ouverture du marché de Noël et du Monde du Père Noël, places Clemenceau et République

Rendez-vous

■ Historico Prestissimo

Mardi 17 novembre à 12h15 : le Monument aux Morts de la Grande Guerre

Mardi 15 décembre à 12h15 : la Bibliothèque d'Alphonse Denis

Rendez-vous mensuel gratuit de 30 minutes pour découvrir le patrimoine hyérois.

■ Observation des oiseaux avec la LPO

Vieux Salins d'Hyères : 4, 14 et 25 novembre, 2 décembre

Salin des Pesquiers : 12 novembre, 18 novembre et 28 novembre



Sports

■ Voile : Novembre à Hyères

Du 6 au 8 novembre, port et rade d'Hyères
Régate de croiseurs

■ Voile : J70 Med Cup Hyères

Du 6 au 8 novembre, port et rade d'Hyères
Parcours nautique

■ Longe Côte : compétition

Dimanche 15 novembre, plage de l'Almanarre - Les Estagnets
Courses de longe-côte type relais



■ Hyères Running Days

Du 4 au 9 décembre, toute la ville
Courses sur route, trail, randonnée, challenges, handi-run, longe-côte

AUDITORIUM DU CASINO | THÉÂTRE DENIS | L'ANGLICANE | COLLÉGIALE SAINT-PAUL

HUMOUR | DANSE | JAZZ | THÉÂTRE | JEUNE PUBLIC | MUSIQUES ACTUELLES | CHANT
MUSIQUE CLASSIQUE | MUSIQUES DU MONDE



La Saison

2020
2021

PROCHAINEMENT

Samedi 7 novembre à 20h30, l'Anglicane

Yamandu Costa

Musiques du monde

Vendredi 13 novembre à 21h, Auditorium du Casino

Panique au ministère

Théâtre - comédie

Samedi 14 novembre à 19h30 et 21h, Théâtre Denis

Hope & Tabula rasa

Théâtre contemporain

Samedi 21 novembre à 20h30, Théâtre Denis

Beethoven Blue's Third

Jazz classique

Samedi 21 novembre à 21h, Auditorium du Casino

Emergence

Danse

Vendredi 27 novembre à 20h30, Théâtre Denis

Thelonious Sphere Monk and Friends

Jazz

Samedi 5 décembre à 21h, Auditorium du Casino

Sans rancune

Théâtre comédie

BILLETTERIE ET INFOS PRATIQUES

■ **En ligne** : vous pouvez acheter vos billets en ligne sur hyeres.fr/billetterie. Vous pouvez présenter votre place avec votre smartphone. Il est aussi possible de l'imprimer.

■ **En mairie** : vous pouvez également vous rendre à l'Hôtel de ville au rez-de-chaussée (12 avenue Joseph Clotis) les mercredis et vendredis de 14h à 17h, sur rendez-vous uniquement.

Renseignements et demande de RDV : 04 94 00 82 41 - billetterie.spectacles@mairie-hyeres.com



VILLE D'HYÈRES
LES PALMIERS